

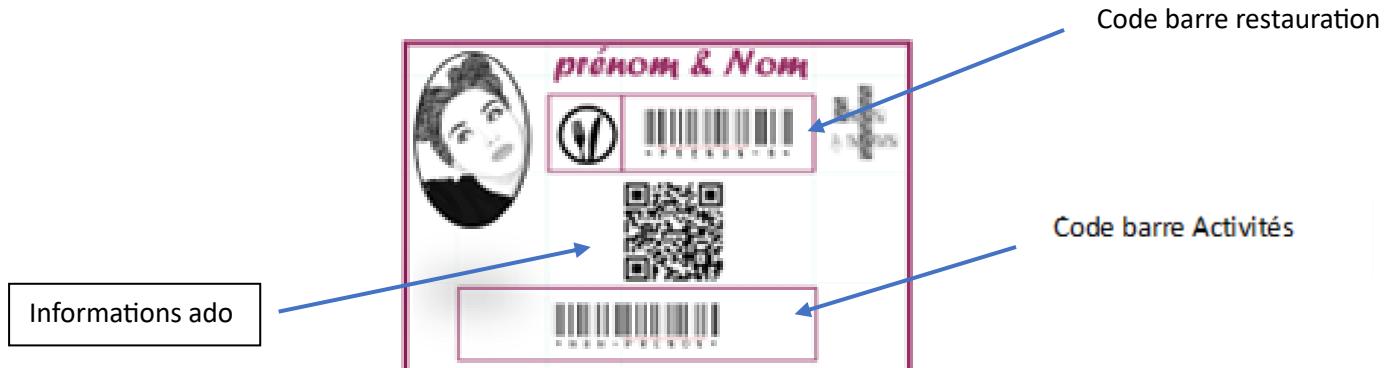
# La carte à points « Activités & Repas »

## Pourquoi une carte à points ?

La carte à points permet :

- D'appliquer une **tarification au plus juste**, adaptée au fonctionnement du Club Ados ;
- De **responsabiliser les jeunes**, qui choisissent leurs activités en fonction des points disponibles ;
- De renforcer le **sentiment d'appartenance** grâce à la carte « membre ».

## Voici la carte :



La carte à points a été conçue avec les ados. Les points sont décomptés à l'aide d'une scannette, comme en magasin.

## Pour qui ?

- Jeunes de **11 à 17 ans**, inscrits au Club Ados
- **Priorité aux jeunes de Seignelay**
- Accessible dès le **CM2**, à partir des vacances d'été précédant l'entrée en 6<sup>e</sup>

## Capacité d'accueil

- **12 jeunes maximums par jour**
- Jusqu'à **24 jeunes** en cas de présence de **deux animateurs** (très rare)

## Où et quand recharger la carte ?

- **À tout moment**, selon vos besoins
  - Via le **QR code** transmis lors de la première inscription
  - Ou sur le **Drive**
- Les cartes à points restent à la **structure ados**, sur le tableau « bataille navale ».

## Paiement et facturation

- La commande se fait via **Framaforms**, sans paiement immédiat
- L'animatrice transmet les informations au **service comptabilité**
- La carte est **facturée en totalité lors de l'achat**
- Les points sont ensuite **décomptés progressivement** selon la présence de votre enfant

✉ Une preuve d'achat peut être envoyée **sur simple demande**

✉ En cas de solde négatif, vous êtes **systématiquement informé(e) par mail**

➡ En début de chaque période de vacances, le **nombre de points restants** figure sur la fiche d'inscription. Il vous appartient alors de commander une nouvelle carte si nécessaire.

## Modes de règlement

Paiement à réception de la facture, à adresser à la **Trésorerie principale**

68 rue du Pont – 89000 Auxerre

Moyens de paiement acceptés :

- chèque (libellé au **Trésor Public**)
- chèques vacances
- CESU
- carte bancaire en ligne :  
👉 <http://www.tipi.budget.gouv.fr>

## Carte repas

✖ Les repas ne sont **pas décomptés** de la carte Activités.

👉 Une **carte repas spécifique** est nécessaire.

- **1 repas = 1 point**
- Utilisable :



- ★ Pour le déjeuner au centre de loisirs
- ★ Pour les repas proposés à la structure ados (midi ou soir, y compris le vendredi)

## Durée de validité

- Carte **sans limite de durée**, utilisable jusqu'aux **17 ans**
- Valable d'une année sur l'autre
- Carte non utilisée **non remboursable**

⚠ Merci d'être attentif au nombre de cartes commandées.

## Carte nominative

Oui avec photo de votre ado.

La carte est **nominative**, afin d'identifier facilement son propriétaire.

## Carte familiale

Une même carte peut être utilisée par **plusieurs enfants d'une même famille**, à condition qu'ils soient **tous inscrits au Club Ados**.

## Vendredis soir & mercredis CM2

- Une présence au Club Ados le **vendredi soir hors vacances scolaires**
- 👉 **1 point décompté** sur la carte Activités  
(sauf sorties ou activités spécifiques)

➡ **Même fonctionnement pour les mercredis spéciaux CM2.**